Comptes annuels 2022

de l'ATE Association transports et environnement

Pour une mobilité d'avenir

ate

Bilan

	Annexe	31.12.2022 CHF	%	31.12.2021 CHF	%
Actif		**19'729'816**	**100**	**19'707'899**	**100**
Actif circulant		**15'062'484**	**76**	**15'999'521**	**81**
Liquidités		12'823'502	65	10'932'468	55
Placements financiers d'une durée résiduelle de 91 jours à 1 année	2.1	500'000	3	1'500'000	8
Créances résultant de livraisons et de prestations	2.2	154'081	1	186'095	1
Autres créances à court terme	2.3	96'657	0	683'478	3
Prestations non facturées	1.3	378'169	2	428'653	2
Comptes de régularisation actifs	2.4	1'110'075	6	2'268'827	12
Actif immobilisé		**4'667'331**	**24**	**3'708'378**	**19**
Immobilisations financières	2.5	4'622'000	23	3'622'000	18
Immobilisations corporelles	2.6	44'558	0	51'138	0
Immobilisations incorporelles	2.7	773	0	35'240	0
Passif		**-19'729'816**	**100**	**-19'707'899**	**100**
Fonds étrangers à court terme		**-9'919'516**	**50**	**-10'301'458**	**52**
Dettes à court terme		**-557'082**	**3**	**-452'248**	**2**
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.8	-288'599	1	-254'773	1
Dettes à court terme sur produits d'assurances		-175'628	1	-21'759	0
Acomptes reçus de client·es		-64'098	0	-151'833	1
Autres dettes à court terme	2.9	-28'757	0	-23'883	0
Comptes de régularisation passifs	2.10	**-9'044'851**	**46**	**-9'441'089**	**48**
Provisions à court terme	2.11	**-317'583**	**2**	**-408'120**	**2**
Provisions à long terme	2.12	**-66'601**	**0**	**-183'683**	**1**
Capital des fonds affectés	5.1	**-1'981'389**	**10**	**-1'854'583**	**9**
Capital de l'organisation	5.2	**-7'762'310**	**39**	**-7'368'176**	**37**
Capital lié		-3'118'369	16	-2'774'586	14
Capital libre		-4'643'941	24	-4'593'590	23

Compte d'exploitation

	Annexe	2022 CHF	2022 %	2021 CHF	2021 %
Produits d'exploitation		**16'020'655**	**100**	**16'254'724**	**100**
Cotisations des membres et donations		**6'401'080**	**40**	**6'753'134**	**42**
Cotisations des membres	3.1	5'504'342	34	5'666'769	35
Donations libres	1.9	270'895	2	162'220	1
Donations affectées	1.9/5.1	625'843	4	924'144	6
Contributions du secteur public aux projets	1.3	**1'418'409**	**9**	**1'310'488**	**8**
Produits des livraisons et prestations		**8'363'078**	**52**	**8'271'057**	**51**
Produits des annonces et abonnements		189'628	1	220'705	1
Produits des assurances	3.2	7'591'084	47	7'547'965	46
Autres produits	3.3	582'367	4	502'387	3
Diminution des produits		**-111'428**	**-1**	**-130'951**	**-1**
Variation des prestations non facturées	1.3	**-50'484**	**0**	**50'997**	**0**
Charges d'exploitation	3.4	**-15'508'633**	**100**	**-15'488'433**	**100**
Charges de projets et de prestations		**-11'883'410**	**77**	**-12'039'645**	**78**
Charges de projets transports et environnement		**-5'488'165**	**35**	**-5'992'700**	**39**
Information et sensibilisation		-701'288	5	-789'676	5
Trafic motorisé individuel / Ecomobiliste (quote-part au projet)	1.3	-184'845	1	-257'697	2
Climat / émissions polluantes / santé	3.5	-255'660	2	-529'372	3
Rail / route / transports publics		-181'550	1	-162'212	1
Trafic lié aux loisirs		-41'194	0	-82'867	1
Aménagement du territoire et transports / droit de recours des associations		-208'859	1	-251'129	2
Sécurité routière	1.3	-2'214'738	14	-2'181'877	14
Rétrocession des cotisations aux sections	3.1	-1'700'031	11	-1'737'870	11
Charges de prestations	3.6	**-6'395'245**	**41**	**-6'046'945**	**39**
Prestations Assistance		-5'336'105	34	-4'842'949	31
Prestations Eco		-706'369	5	-779'931	5
Prestations diverses		-352'770	2	-424'065	3
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	3.7	**-2'043'614**	**13**	**-1'810'174**	**12**
Charges administratives	3.7	**-1'581'610**	**10**	**-1'638'614**	**11**
Résultat d'exploitation		**512'022**		**766'292**	
Résultat financier		**8'918**		**-683**	
Produits financiers		14'003		6'830	
Charges financières		-5'085		-7'513	
Résultat avant variation du capital des fonds affectés		**520'940**		**765'608**	
Variation du capital des fonds affectés	5/5.1	**-126'806**		**-282'338**	
Allocations au capital des fonds affectés		-625'843		-924'144	
Utilisations / transferts du capital des fonds affectés		499'037		641'806	
Résultat du capital de l'organisation	5/5.2	**394'134**		**483'271**	
Variation du capital lié	5/5.2	**-343'783**		**-500'117**	
Allocations au capital lié		-458'338		-832'488	
Utilisations / transferts du capital lié		114'556		332'371	
Variation du capital libre	5/5.2	**-50'351**		**16'846**	
Utilisations (+) / Allocations (-) capital libre		-50'351		16'846	
Résultat après variation du capital des fonds et de l'organisation		**0**		**0**	

Tableau de flux de trésorerie

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Résultat annuel du capital de l'organisation		394'134	483'271
Variation du capital des fonds affectés	5.1	126'806	282'338
+ Amortissements des actifs immobilisés	2.6/2.7	62'344	71'102
+ Augmentation (- diminution) des provisions à court terme	2.11	-90'537	67'598
+ Augmentation (- diminution) des provisions à long terme	2.12	-117'082	-35'240
+ Diminution (- augmentation) des créances	4.1	905'321	-617'744
+ Diminution (- augmentation) des prestations non facturées		50'484	-50'997
+ Diminution (- augmentation) des comptes de régularisation actifs	2.4	1'158'752	-877'725
+ Augmentation (- diminution) des dettes à court terme		104'834	207'844
+ Augmentation (- diminution) des comptes de régularisation passifs	4.2	-682'724	1'312'703
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation		**1'912'332**	**843'149**
- Investissements dans des immobilisations financières	2.1/2.5	-1'500'000	-3'500'000
+ Désinvestissements dans des immobilisations financières	2.1	1'500'000	0
- Investissements dans des immobilisations corporelles	2.6	-21'298	-2'675
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	2.7	0	0
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		**-21'298**	**-3'502'675**
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement		**0**	**0**
Variation des liquidités	4	**1'891'034**	**-2'659'526**

Etat des liquidités au 1.1		10'932'468	13'591'994
Etat des liquidités au 31.12		12'823'502	10'932'468
Justificatif variation des liquidités	4	**1'891'034**	**-2'659'526**

Tableau sur la variation du capital

Montants en CHF

	Annexe	Etat final 31.12.2020	2021 Allocations	2021 Utilisations	2021 Dissolutions et transferts	2021 Etat final 31.12.2021	2021 Variation d'état	2022 Allocations	2022 Utilisations	2022 Dissolutions et transferts	2022 Etat final 31.12.2022	2022 Variation d'état
Total capital des fonds et de l'organisation	5	**8'457'150**	**1'756'632**	**-986'524**	**-4'500**	**9'222'759**	**765'608**	**1'134'532**	**-610'592**	**-3'000**	**9'743'699**	**520'940**
Capital des fonds affectés	5.1	**1'572'245**	**924'144**	**-641'806**	**0**	**1'854'583**	**282'338**	**625'843**	**-499'037**	**0**	**1'981'389**	**126'806**
Projets des campagnes transports et environnement		263'376	95'289	0	0	358'665	95'289	91'016	-28'423	0	421'258	62'593
Trafic motorisé individuel / Ecomobiliste / climat / émissions polluantes / santé		872'178	675'058	-429'822	0	1'117'415	245'236	449'711	-229'873	0	1'337'253	219'838
Rail / route / transports publics		268'870	2'497	-47'145	0	224'222	-44'648	1'951	-103'096	0	123'077	-101'145
Trafic lié aux loisirs / aménagement du territoire et transports / droit de recours des associations		155'136	7'420	-72'736	0	89'820	-65'316	320	-55'895	0	34'245	-55'575
Sécurité routière		12'684	143'881	-92'104	0	64'461	51'777	82'845	-81'750	0	65'556	1'095
Capital de l'organisation / résultat annuel	5.2	**6'884'905**	**832'488**	**-344'717**	**-4'500**	**7'368'176**	**483'271**	**508'690**	**-111'556**	**-3'000**	**7'762'310**	**394'134**
Capital lié		**2'274'469**	**832'488**	**-327'871**	**-4'500**	**2'774'586**	**500'117**	**458'338**	**-111'556**	**-3'000**	**3'118'369**	**343'783**
Réserves Politique des transports	5.3	716'020	524'988	-182'863	0	1'058'145	342'125	222'338	-22'338	0	1'258'145	200'000
Réserves Produits		295'612	50'000	0	0	345'612	50'000	0	0	0	345'612	0
Réserves Collectes de fonds et marketing	5.4	750'000	250'000	0	0	1'000'000	250'000	150'000	-21'517	0	1'128'483	128'483
Réserves Association et administration	5.5	223'237	0	-145'008	0	78'229	-145'008	50'000	-67'700	0	60'529	-17'700
Réserve Membres à vie	5.6	289'600	7'500	0	-4'500	292'600	3'000	36'000	0	-3'000	325'600	33'000
Capital libre		**4'610'436**	**0**	**-16'846**	**0**	**4'593'590**	**-16'846**	**50'351**	**0**	**0**	**4'643'941**	**50'351**

Annexe aux comptes annuels

0 Commentaires sur les comptes annuels

0.1 Principes de la comptabilité

Les présents comptes annuels de l'ATE Association transports et environnement (ci-après ATE), dont le siège est à Berne, sont tenus conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 21 pour les organisations d'utilité publique à but non lucratif et à RPC Fondamentales. Ils sont également conformes aux règles statutaires et commerciales sur le bouclement des comptes.

Les principes de présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 21 permettent de refléter la situation réelle (true and fair view) du capital, des produits financiers et des recettes et pourraient, suivant les circonstances, être contraires aux dispositions du Code des obligations. Pour faire face à de telles situations, les méthodes d'établissement du bilan et d'attestations comptables qui ont été choisies correspondent aux deux systèmes, sans pour autant s'écarter des prescriptions existantes. Les principes d'évaluation répondent aux prescriptions de Swiss GAAP et au Code des obligations.

Étant donné que l'ATE n'est pas soumise au contrôle ordinaire par la loi, nous avons renoncé à fournir des informations supplémentaires, conformément à l'art. 961 du Code des obligations.

0.2 Consolidation et transactions avec des organisations proches

Les 22 sections cantonales de l'ATE et leurs groupes régionaux et locaux, ainsi que l'ATE Liechtenstein sont des associations juridiquement indépendantes. Elles ne sont ainsi pas subordonnées à l'ATE Suisse. C'est la raison pour laquelle elles ne font pas partie du périmètre de consolidation et sont considérées comme des organisations proches.

Les transactions avec ces organisations proches de l'ATE sont présentées sous chiffre 6.2.

1 Bases et principes d'évaluation appliqués

1.1 Liquidités et titres

Ce sont les valeurs effectives qui sont inscrites au bilan. Si les valeurs effectives ne sont pas disponibles, ce sont les coûts d'acquisition qui font foi, déduction faite d'une éventuelle dépréciation.

Les immobilisations se font en conformité avec le règlement de placement de l'ATE qui fixe les ordres de priorité suivants: 1. Assurance de la solvabilité, 2. Conservation de la valeur de la fortune, 3. Rendement (style de placement passif selon des critères éthiques et écologiques).

1.2 Créances

Les créances sont indiquées à la valeur nominale, après déduction d'une correction de valeur si nécessaire. Chaque créance fait l'objet de correctifs de valeurs individuels. Elles n'ont pas fait l'objet de correction de valeur pour risques généraux d'insolvabilité.

1.3 Mandats à long terme

Les projets de plusieurs années, cofinancés au minimum à hauteur d'un tiers par des organismes externes, sont présentés à titre de mandats à long terme, selon la norme Swiss GAAP RPC 22 et selon la méthode POCM (Percentage of Completion Methode), sans réalisation proportionnelle de gain. Le degré d'achèvement des mandats est calculé selon la méthode cost-to-cost, c'est-à-dire que les dépenses déjà engagées sont divisées par la totalité des dépenses escomptées. Les recettes escomptées sont comptabilisées à hauteur du degré d'achèvement des mandats: les montants facturés à titre de recettes et la différence à titre de variation des prestations non facturées (compte d'exploitation) et activés à titre de prestations non facturées (bilan). Si les paiements enregistrés dépassent le montant déterminé par le taux d'achèvement, la différence sera inscrite au passif sous acomptes reçus de client·es. Des provisions sont constituées pour les pertes escomptées (compte d'exploitation sous charges d'exploitation ou bilan sous provisions). Les éventuels gains escomptés sont pris en compte seulement lorsque le projet a été mené à terme et que sa réalisation est certaine (principe de prudence).

1.4 Immobilisations financières

Les valeurs inscrites au bilan représentent les coûts d'acquisition après déduction d'éventuelles dépréciations.

1.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs inscrites au bilan représentent les coûts d'acquisition après déduction des amortissements nécessaires. L'amortissement se fait de façon linéaire sur la durée estimée d'utilisation. Dans des situations exceptionnelles, dûment motivées, il est possible d'appliquer une durée d'amortissement plus courte ou plus longue. En cas de non-utilisation prématurée d'une immobilisation corporelle mobilière, son amortissement prend effet immédiatement. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont réévaluées à l'interne tous les deux ans. À la clôture du bilan, aucune nécessité de réévaluation à la baisse n'a été constatée.

La durée estimée d'utilisation est la suivante:
2 ans: machines de bureau et matériel informatique des places de travail
3 à 4 ans: importants achats de logiciels
4 ans: matériel informatique grands systèmes (serveurs, systèmes de télécommunication et appareils multifonctions) et véhicules
5 ans, soit la durée max. définie dans le tableau du droit des locations et au max. la durée restante imposée par le contrat de location: biens d'équipement et installations mobiles dans l'immeuble
8 ans: mobilier
10 ans, soit la durée maximale définie dans le tableau du droit des locations et au maximum la durée restante imposée par le contrat de location: biens d'équipement et installations fixes dans l'immeuble

1.6 Dettes

Les dettes figurent à la valeur nominale.

1.7 Acomptes reçus de client·es

Y figurent aussi les bons d'achat délivrés et non encore utilisés par les client·es ou non encore portés en compte.

1.8 Provisions

L'évaluation se fait selon des critères économiques uniformes. Les provisions se fondent sur des événements passés et représentent des dettes plausibles, dont le montant et la survenue sont incertains, mais évaluables.

1.9 Donations libres et affectées

Les dons sont comptabilisés à titre de recettes en date de l'encaissement, alors que les héritages et legs le sont dès qu'un décompte définitif est disponible ou, au plus tard, en date de l'encaissement.

Sous donations libres figurent les dons, héritages et legs sans mention d'affection, ainsi que les cotisations de membres à vie.

Les montants à affectation réservée sont attribués aux fonds à affectation réservée correspondants. Davantage de détails à ce sujet figurent dans le tableau sur la variation du capital et sous chiffre 5.1.

2 Commentaires sur le bilan

2.1 Placements financiers dont la durée résiduelle est de 91 jours à 1 année

Les dépôts à terme dont l'échéance se situe d'avril à décembre de l'année en cours figurent ici dans les actifs circulants. L'année précédente, ils figuraient sous la rubrique Immobilisations financières de l'Actif immobilisé en raison de leur date d'échéance.

2.2 Créances résultant de livraisons et prestations

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Créances envers des tiers	151'731	198'014
./. rectification des créances (ducroire)	-5'832	-15'708
Créances envers les sections et les groupes régionaux et locaux de l'ATE	8'182	3'789
Total des créances résultant de livraisons et prestations	**154'081**	**186'095**

2.3 Autres créances à court terme

Aucun acompte n'a été versé à la caisse de pensions au cours de l'année sous revue.(CHF 540'645 l'année précédente).

2.4 Compte de régularisation des actifs

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Dépenses pour des projets de la nouvelle année comptable	221'880	604'030
Revenus non encore perçus	888'195	1'664'797
	1'110'075	**2'268'827**

Sous la rubrique Dépense pour des projets de la nouvelle année comptable figure également une année de loyer payé d'avance en date de la clôture du bilan de l'année précédente.

À la clôture du bilan de l'année sous revue, ce compte comporte CHF 483'320 de revenus non encore perçus issus de mandats à long terme (année précédente: CHF 839'947).

2.5 Immobilisations financières

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Placements financiers à intérêt fixe	4'500'000	3'500'000
Actions et parts sociales à la valeur d'acquisition	132'000	132'000
./. réévaluation	-10'000	-10'000
Valeur au bilan au prix d'acquisition ./. éventuelle réévaluation	4'622'000	3'622'000
Réserve non portée au bilan (valeur effective plus élevée que le prix d'acquisition)*	233'192	147'056
Immobilisations financières à la valeur effective	**4'855'192**	**3'769'056**

* Les valeurs effectives sont définies par les extraits de dépôts bancaires en date de clôture du bilan. Pour les actions non cotées, on applique la valeur fiscale. Si cette dernière fait défaut, on estime la valeur intrinsèque sur la base du bilan de l'organisation, même si le bilan disponible est celui de l'année précédente.

Il s'agit de participations mineures pour des motifs stratégiques ou idéologiques.

2.6 Immobilisations corporelles

Montants en CHF	**Mobilier**	**Machines de bureau / TIC**	**Véhicules**	**Dispositifs / installations**	**Total**
Valeur comptable nette au 1.1 de l'année précédente	**10'835**	**8'080**	**0**	**63'113**	**82'029**
Valeur d'acquisition					
Valeur au 1.1 de l'année précédente	46'343	19'743	0	194'660	260'746
Entrées	0	2'675	0	0	2'675
Sorties	0	0	0	0	0
Valeur au 31.12 de l'année précédente	**46'343**	**22'418**	**0**	**194'660**	**263'421**
Réévaluations cumulées					
Valeur au 1.1 de l'année précédente	35'508	11'663	0	131'546	178'717
Amortissements planifiés	5'793	6'995	0	20'777	33'565
Sorties	0	0	0	0	0
Valeur au 31.12 de l'année précédente	**41'301**	**18'658**	**0**	**152'323**	**212'282**
Valeur comptable nette au 31.12 de l'année précédente 1.1 de l'année sous revue	**5'042**	**3'760**	**0**	**42'337**	**51'138**
Valeur d'acquisition					
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	46'343	22'418	0	194'660	263'421
Entrées	0	3'770	17'528	0	21'298
Sorties	-29'094	-19'743	0	-9'743	-58'581
Valeur au 31.12 de l'année sous revue	**17'249**	**6'444**	**17'528**	**184'916**	**226'138**
Réévaluations cumulées					
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	41'301	18'658	0	152'323	212'282
Amortissements planifiés	3'065	3'988	1'022	19'802	27'878
Sorties	-29'094	-19'743	0	-9'743	-58'581
Valeur au 31.12 de l'année sous revue	**15'272**	**2'903**	**1'022**	**162'382**	**181'580**
Valeur comptable nette au 31.12 de l'année sous revue	**1'976**	**3'541**	**16'506**	**22'534**	**44'558**

2.7 Immobilisations incorporelles

Montants en CHF	Licences
Valeur comptable nette au 1.1 de l'année précédente	**72'776**
Valeur d'acquisition	
Valeur au 1.1 de l'année précédente	138'716
Entrées	0
Sorties	0
Valeur au 31.12 de l'année précédente	**138'716**
Réévaluations cumulées	
Valeur au 1.1 de l'année précédente	65'939
Amortissements planifiés	37'537
Sorties	0
Valeur au 31.12 de l'année précédente	**103'476**
Valeur comptable nette au 31.12 de l'année précédente / 1.1 de l'année sous revue	**35'240**
Valeur d'acquisition	
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	138'716
Entrées	0
Sorties	-110'870
Valeur au 31.12 de l'année sous revue	**27'845**
Réévaluations cumulées	
Valeur au 1.1 de l'année sous revue	103'476
Amortissements planifiés	34'466
Sorties	-110'870
Valeur au 31.12 de l'année sous revue	**27'072**
Valeur comptable nette au 31.12 de l'année sous revue	**773**

2.8 Dettes sur livraisons et prestations

	Année sous revue CHF	**Année précédente CHF**
Dettes envers les sections / groupes régionaux de l'ATE	0	0
Dettes envers l'organe de révision	4'373	0
Dettes envers les actuel·les et ancien·nes membres du Comité central et la Direction	0	0
Dettes sur livraisons et prestations de tiers	284'226	254'773
Total des dettes sur livraisons et prestations	**288'599**	**254'773**

2.9 Autres dettes à court terme

	Année sous revue CHF	**Année précédente CHF**
Dettes envers les institutions de prévoyance	0	0
Dettes envers des organismes de l'État et les assurances sociales	28'757	23'883
Total des autres dettes à court terme	**28'757**	**23'883**

Indications sur l'institution de prévoyance (provisoires pour l'année en cours):	**Année sous revue**	**Année précédente**
Degré de couverture au 31.12	97.5%	108.0%
Découvert approximatif CHF	-226'000	628'000

2.10 Comptes de régularisation des passifs

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Dépenses non encore réglées	259'470	196'640
Revenus touchés pour l'année suivante	241'279	202'890
Cotisations des membres payées à l'avance et primes d'assurances pour l'année suivante	8'544'102	9'041'559
Total du compte de régularisation des passifs	**9'044'851**	**9'441'089**

2.11 Provisions à court terme

Montants en CHF	Solde vacances, hres travail du pers.	Mandats à long terme*	Entretien-locaux loués	Divers	Total
Année précédente:					
Solde au 1.1	200'814	76'855	51'854	11'000	340'523
Création	87'418	37'000	0	67'000	191'418
Reclassification long terme › court terme	0	9'656	0	0	9'656
Utilisation	-53'017	-31'603	0	-10'000	-94'620
Dissolution	0	-38'857	0	0	-38'857
Solde au 31.12	235'215	53'051	51'854	68'000	408'120
Année sous revue:					
Solde au 1.1	235'215	53'051	51'854	68'000	408'120
Création	88'530	25'000	0	0	113'530
Reclassification long terme › court terme	0	5'862	0	0	5'862
Utilisation	-89'118	-14'696	0	-67'000	-170'814
Dissolution	0	-39'115	0	0	-39'115
Solde au 31.12	**234'627**	**30'102**	**51'854**	**1'000**	**317'583**

* Remarques sur la méthode de comptabilisation sous chiffre 1.3.

2.12 Provisions à long terme

Montants en CHF	Mandats à long terme*
Solde au 1.1 de l'année précédente	218'923
Création pendant l'année précédente	27'000
Reclassification long terme › court terme pendant l'année précédente	-9'656
Utilisation pendant l'année précédente	-47'584
Dissolution pendant l'année précédente	-5'000
Solde au 31.12 de l'année précédente / 1.1 de l'année sous revue	183'683
Création pendant l'année sous revue	0
Reclassification long terme › court terme pendant l'année sous revue	-5'862
Utilisation pendant l'année sous revue	-25'220
Dissolution pendant l'année sous revue	-86'000
Solde au 31.12 de l'année sous revue	**66'601**

* Remarques sur la méthode de comptabilisation sous chiffre 1.3.

3 Commentaires sur le compte d'exploitation

3.1 Cotisation des membres / rétrocession aux sections

Comme l'exigent les statuts, 30 % des cotisations des membres de l'année précédente sont rétrocédés aux sections cantonales de l'ATE et à l'ATE Liechtenstein. Pour l'année sous revue, les cotisations rétrocédées se sont montées à CHF 1'700'031, CHF 1'737'870 l'année précédente. Ces montants figurent séparément sous charges de projets transports et environnement.

3.2 Produits des assurances

L'éventail des assurances de l'ATE comprend l'Assurance dépannage, le Carnet d'entraide pour les voyages et les loisirs, la Protection juridique, les assurances Véhicule, Ménage, Responsabilité civile privée et Immeuble, ainsi que les assurances Vélo et Vélo électrique.

3.3 Autres produits

Ils comportent notamment les produits des licences, les contributions de parrainage, les produits de la vente de l'Indicateur «Chemins de fer, transports à câbles, bateaux», les rétributions pour prestations, etc.

3.4 Charges d'exploitation

Données relatives au personnel	**Année sous revue**	**Année précédente**
Nombre de collaborateurs·trices en moyenne annuelle	72	68
Equivalent plein temps en moyenne annuelle	52	51
Total frais de personnel en CHF*	5'438'725	5'472'649
Dont cotisations aux assurances sociales en CHF	700'809	700'908

* Y compris les frais professionnels, la formation, le recrutement et autres coûts de personnel annexes, les prestations sociales, le personnel auxiliaire et temporaire.

Autres données	**Année sous revue CHF**	**Année précédente CHF**
Amortissements immobilisations corporelles (détails sous 2.6)	27'878	33'565
Amortissements immobilisations incorporelles (détails sous 2.7)	34'466	37'537
Total des amortissements	62'344	71'102
Total des cotisations versées et allocations	197'144	457'538

3.5 Climat / émissions polluantes / santé

L'année précédente, c'est la votation sur la loi sur le CO2 qui a constitué le point fort de l'année.

3.6 Charges de prestations

Les produits d'assurance Eco comportent les assurances véhicules, ménage, responsabilité civile privée et bâtiment. Les primes sont facturées par notre partenaire assureur, c'est pourquoi la présentation s'effectue selon le principe net (charges sans achat d'assurances, commission à titre de revenu).

Toutes les autres assurances, telles que Carnet d'entraide, Assurance dépannage, Protection juridique, Assurance vélo, etc. sont comptabilisées sous Produits d'assistance. La plupart des primes sont facturées par l'ATE: dès lors la présentation s'effectue selon le principe brut (charges incluant l'achat d'assurances, chiffre d'affaires à titre de revenu).

Les «produits divers» comportent principalement les charges liées à l'exploitation des annonces et à la production de l'indicateur «Chemins de fer, transports à câbles, bateaux».

3.7 Charges de collecte de fonds, de publicité et charges administratives

La méthode utilisée pour le calcul des frais d'administration, de collecte de fonds et de publicité est la suivante:

Les charges de personnel et de matériel sont attribuées directement, selon le principe de causalité. Les coûts en locaux/énergie/élimination et les TIC sont ventilés.

Les coûts liés aux appels de dons, au marketing, à la publicité, aux campagnes d'image de marque, etc. sont affectés aux rubriques Charges de collecte de fonds et de publicité générales.

Les coûts liés aux locaux communs, tels que salles de réunion, cuisine, etc., sont affectés à la rubrique Charges administratives.

4 Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie montre les variations de liquidités suite à des paiements et des encaissements, ainsi que les soldes initiaux et finaux. Les liquidités avec une durée résiduelle de 90 jours maximum sont également prises en compte.

Durant l'année sous revue, les liquidités avec une durée résiduelle de 90 jours maximum ont augmenté de CHF 1'891'034 (diminution de CHF 2'659'526 l'année précédente).

4.1 Liquidités résultant de la variation des créances

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
+ Diminution (- augmentation) des créances	618'835	-64'459
+ Diminution (- augmentation) des régularisations des créances issues de renouvellements d'adhésions/prestations (voir sous chiffre 4.2)	286'486	-553'285
Total des liquidités issues de la variation des créances	**905'321**	**-617'744**

4.2 Liquidités résultant de la variation des régularisations des passifs

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
+ Augmentation (- diminution) des régularisations des passifs *)	-396'238	759'418
+ Augmentation (- diminution) des régularisations des créances résultant de renouvellements d'adhésions/prestations (voir sous chiffre 4.1)	-286'486	553'285
Total des liquidités résultant de variations des régularisations des passifs	**-682'724**	**1'312 '703**

5 Commentaires sur le tableau de variation du capital

La norme Swiss GAAP RPC 21, applicable aux organisations à but non lucratif, prescrit la présentation d'un tableau sur la variation du capital. Celui-ci indique la situation des fonds affectés et du capital de l'organisation au début et au terme de l'année. Il présente également la variation d'état totale et répartie entre allocations de nouvelles liquidités, utilisations, ainsi que dissolutions et transferts de liquidités non utilisées ou utilisées différemment. Le capital des fonds et le capital de l'organisation ne portent pas intérêt à l'interne et ne sont pas davantage assortis de frais de gestion.

5.1 Capital des fonds affectés

Les fonds sont affectés à des thèmes particuliers. Les dons affectés sont attribués (montants bruts) aux fonds correspondants et les coûts des collectes de fonds sont couverts par le capital libre. Cette méthode garantit que les dons soient intégralement affectés à leur objectif désigné. Les héritages ou legs affectés sont également attribués au fonds à affectation réservée correspondant, déduction faite des éventuels impôts et coûts liés à l'exécution testamentaire. Au cas où le montant de dons perçus dépasserait les dépenses effectuées pour l'objectif en question ou en cas de solde positif suite à l'arrêt du projet, ce solde serait dissous et transféré à un fonds affecté en faveur d'un objectif similaire (figurant alors sous dissolution et transfert). Le solde ne sera ainsi pas attribué au capital libre de l'organisation. Des dons isolés de plus de CHF 10'000 ne pouvant pas être utilisés pour l'objectif initial seraient transférés dans un fonds à objectif similaire, après en avoir notifié la donatrice ou le donateur. Le pilotage de l'utilisation des fonds affectés est de la responsabilité du domaine technique en question. Le pouvoir de décision est fixé par la définition des compétences.

Au cours de l'exercice sous revue ainsi que l'année précédente, tous les dons ont été utilisés selon l'affectation souhaitée par les donateurs·trices.

5.2 Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation fait la distinction entre le capital libre (sans limitation) et le capital lié (réserves non assorties de restrictions d'utilisation par des tiers – fonds réservés par la Direction/le Comité central à des buts précis).

5.3 Réserves Politique des transports

Au cours de l'exercice sous revue, la principale position des allocations concerne la réserve en vue des votations fédérales. La réserve pour les projets régionaux a été augmentée en proportion des utilisations effectuées.

5.4 Réserves Fundraising et Marketing

Durant l'année sous revue, la réserve portant sur la campagne de marketing sur la perception de l'ATE et de ses produits a été augmentée. L'utilisation découle d'activités dans le domaine des legs.

5.5 Réserves Association et administration

Au cours de l'année sous revue, une partie de la réserve a été utilisée pour le remplacement du système ERP (Enterprise Resource Planning). La réserve TIC a été augmentée en vue d'optimisation supplémentaires.

5.6 Réserves Membres à vie

Cette réserve comporte les cotisations des membres à vie. Les cotisations de membres à vie décédé·es figurent sous la rubrique Dissolution et transfert et sont affectées au capital libre.

6 Autres indications

6.1 Rétribution des Membres du Comité central et de la Direction

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Membres du Comité central de l'ATE Suisse	98'538	85'541
Membres de la Direction de l'ATE Suisse	448'107	483'935
Total	**546'645**	**569'476**

Ces montants comportent également la part patronale des cotisations aux assurances sociales. Les membres du Comité central et de la Direction de l'ATE Suisse ne perçoivent que des indemnités pour frais effectifs.

	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
Indemnités supplémentaires aux membres du Comité central de l'ATE Suisse pour des prestations extérieures au Comité central	0	0
Indemnités supplémentaires aux membres de la Direction de l'ATE pour des prestations extérieures à la Direction.	0	0

En date du 31.12.2022, le Comité central était composé de onze membres (onze l'année précédente).
En date du 31.12.2022, trois personnes faisaient partie de la Direction (trois l'année précédente).

Rémunérations pour prestations effectuées par:	Année sous revue CHF	Année précédente CHF
d'ancien·nes membres de la Direction de l'ATE Suisse	41'434	45'000

6.2 Transactions avec des organisations proches

Pour l'année sous revue, l'ATE Suisse a rétrocédé CHF 1'700'031 de cotisations aux sections cantonales et à l'ATE Liechtenstein (CHF 1'737'870 l'année précédente).

L'ATE Suisse a financé pour l'année sous revue des prestations et des projets supplémentaires auprès des sections cantonales et de l'ATE Liechtenstein pour un montant total de CHF 110'969 (CHF 83'517 l'année précédente). Elle leur a facturé des prestations pour un montant de CHF 11'981 (CHF 13'428 l'année précédente). L'ATE Suisse a par ailleurs reçu, durant l'année sous revue tout comme l'année précédente, un don de la section Jura de CHF 2'000 affecté à un projet précis, ainsi qu'un don sans affectation de CHF 5'000 de l'ATE Liechtenstein.

Pour les groupes régionaux et les sections, l'ATE Suisse prend en charge diverses prestations sans les facturer (publications dans le Magazine ATE, prestations d'expédition et d'internet) pour une valeur d'environ CHF 63'000 (CHF 81'000 l'année précédente).

6.3 Libéralités offertes sous forme de cadeaux, prestations ou travail bénévole

À l'ATE Suisse, toutes les prestations effectuées sont rétribuées. Aucun·e bénévole n'y est engagé·e.

Les sections cantonales de l'ATE, les groupes régionaux et locaux emploient en partie des bénévoles. Leurs prestations ne figurent pas dans ces comptes étant donné que les sections cantonales de l'ATE et leurs groupes régionaux et locaux sont des associations juridiquement indépendantes et qu'elles ne font ainsi pas partie du périmètre de consolidation.

Pour quelques-uns des groupes régionaux et sections de l'ATE, l'ATE Suisse a pris en charge certaines prestations non facturées (voir sous chiffre 6.2).

6.4 Engagements conditionnels

L'ATE Suisse participe à diverses sociétés simples actives dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité routière à titre de société solidairement responsable et de manière illimitée.

Conformément au Règlement du droit de recours des associations (DRA) de l'ATE, la responsabilité financière est explicitement celle des sections pour les cas juridiques, puisqu'elles sont juridiquement indépendantes. Toutefois, les sections peuvent faire des demandes d'aides financières ou en personnel auprès de l'association centrale. En cas d'acceptation par le Comité central, l'ATE fait figurer le montant maximum garanti dans les comptes annuels à titre de provision. À la clôture du bilan, aucune demande en ce sens n'était en suspens.

6.5 Autres engagements ne figurant pas au bilan

Des baux à long terme génèrent des engagements d'un montant de CHF 414'799.

6.6 Evénements après la clôture du bilan

Aucun événement notable susceptible d'influencer les comptes annuels n'a été porté à la connaissance de l'ATE Suisse après la clôture du bilan.

L'Assemblée des délégué·es sera appelée à se prononcer sur l'acceptation des comptes 2022 le 17 juin 2023.

Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

À l'Assemblée des délégués de l'

ATE Association Transports et Environnement
Aarbergergasse 61
3011 Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2022

(période du 01.01. au 31.12.2022)

le 12 avril 2023

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée de délégués de l'ATE Association Transports et Environnement, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ATE Association Transports et Environnement (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorie et le tableau de variation des capitaux propres clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du comité central relatives aux Comptes Annuels

Le comité central est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité central est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision.

Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 12 avril 2023

BDO SA

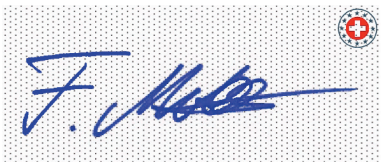

Fabian Mollet

Expert-réviseur agréé

Laurence Gilliéron

Réviseur responsable
Experte-réviseur agréée

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Editeur
ATE Association transports et environnement
Aarbergergasse 61
Case postale
3001 Berne
Tél. 031 328 58 58
www.ate.ch

Impressum: © ATE, mai 2023

Pour une mobilité d'avenir